

CHSCTD du Finistère du 17/12/20

Madame la Directrice Académique,

Une nouvelle fois, le Sgen-CFDT tient à vous alerter au sein de cette instance sur le désarroi des personnels de notre département.

Désarroi des équipes de direction des EPLE et des directrices et directeurs d'école qui doivent continuer de s'adapter au gré des tergiversations et interviews ministérielles, devant faire comme si nous étions en zone rouge alors même que le Finistère est le département le moins touché par le coronavirus.

Désarroi des personnels enseignants alors que certains ont le droit de travailler avec des effectifs à géométrie variable (par exemple en lycée) quand d'autres n'ont pas cette possibilité et ne peuvent donc se rapprocher des dispositions prévues dans le protocole sanitaire.

Désarroi de professeurs des écoles des écoles élémentaires qui ont dû et doivent parfois encore faire face à la fronde de parents anti-masques.

Désarroi des directrices et directeurs d'école qui manquent toujours de temps pour faire face à leur charge de travail encore alourdie (notamment après la reprise chaotique de la Toussaint) alors même que le Sgen-CFDT vous demandait de leur en accorder, en vous suggérant plusieurs pistes possibles.

Désarroi des collègues ayant quitté une direction d'école ou de ceux en arrêt le jour de la rentrée, exclus de fait de la fameuse prime de 450 € sensée reconnaître leur investissement depuis le début de la crise sanitaire (c'est en tous les cas ce qui avait été affirmé aux médias par notre ministre !), prime qui devait ensuite reconnaître la préparation particulière de la rentrée pour finalement ne concerner que les personnels effectivement en poste au 1^{er} septembre, alors que la prérentrée a eu lieu, rappelons-le, le... 31 août ! Voilà qui prouve à quel point le ministre méconnaît la réalité du terrain pour imaginer qu'une rentrée se prépare donc... après la rentrée !!!

Désarroi des professeurs documentalistes, dont les missions pédagogiques ont curieusement disparu des radars ministériels lorsqu'il s'agit d'attribuer une prime d'équipement informatique.

Désarroi de certains personnels administratifs en EPLE qui pourraient tout à fait télétravailler mais qui doivent rester physiquement à leur poste parce que le rectorat refuse de généraliser cette modalité hors des services déconcentrés.

Désarroi des personnels AESH qui attendent toujours l'augmentation de leur temps de travail et de leur salaire tels qu'annoncés par le ministère lors de la création des PIAL.

Désarroi de nombre de personnels enseignants - notamment dans le 1^{er} degré - devant faire face à des enfants dont ils ne savent pas gérer le comportement et sans qu'aucune solution concrète ne leur soit proposée alors que certains de ces élèves nécessitent régulièrement l'intervention simultanée de plusieurs adultes afin d'éviter des accidents dont les conséquences pourraient s'avérer très graves.

Dans le 1^{er} degré toujours, désarroi de personnels remplaçants qui, sans en connaître la raison, ont récemment vécu leur éjection d'un remplacement long comme une gifle, en ayant dû expliquer eux-mêmes aux parents d'élèves légitimement surpris, que « non, le titulaire de la classe ne revient pas mais que eux s'en vont »... Gifle d'autant plus violente quand le contexte de l'arrivée des contractuels ne leur a pas été communiqué, et qu'en plus de partir (au mépris de tous les projets engagés avec les élèves) il leur faudra organiser un moment de « tuilage » avec leur successeur qui n'a aucune formation pour faire classe. Mais que ça, il ne faut surtout pas le dire... Vivent les RPS !

Désarroi des personnels ayant déposé une demande de rupture conventionnelle qui ont dû attendre plus longtemps que dans d'autres académies (parfois plusieurs mois) pour que leur dossier soit examiné, souvent refusé et qui voient pourtant cette issue comme la seule viable pour eux.

Enfin, cerise sur la bûche, le désarroi de tous les personnels suite au « cadeau surprise » fait aux élèves par le gouvernement dans le cadre du tout nouveau concept d'auto-confinement. Comment justifier que les personnels qui fréquentent pourtant les mêmes locaux que les élèves ne bénéficient pas de cette disposition ? Cela veut-il dire que eux peuvent contaminer leurs proches, à Noël et que ce n'est pas grave ? Quel beau message de soutien !

Nous avons sûrement oublié d'autres situations tant elles sont nombreuses, les personnels concernés voudront bien nous en excuser.

Pour conclure, puisque nous arrivons à la période des vœux très bientôt, nous souhaitons à notre ministre de pouvoir s'autoriser une diète médiatique après les fêtes. De votre côté, Madame la Directrice Académique, que pouvez-vous proposer à tous ces personnels désabusés pour 2021 ?